

## **Groupe de travail « addition intentionnelle de radionucléides dans les biens de consommation ou les produits de construction » du HCTISN**

### **Relevé de décisions de la réunion du 24 janvier 2014**

La deuxième réunion du groupe de travail « addition intentionnelle de radionucléides dans les biens de consommation ou les produits de construction » du HCTISN s'est tenue le 24 janvier 2014 au siège de l'ASN.

L'ordre du jour de la réunion était :

1. adoption du relevé de décisions de la réunion précédente
2. adoption du mandat du groupe de travail
3. proposition de programme de travail
4. discussion sur l'approche générale relative à l'examen des demandes de dérogation
5. prochaines réunions

Une présentation (point 3) et un projet de note (point 4) de l'ASN sont fournis en pièces jointes.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- point 1 : le relevé de décisions de la réunion précédente est adopté ;
- point 2 : le mandat du groupe de travail sont adoptés ;
- point 3 : le programme de travail découle du mandat du groupe et prévoit des échanges sur :
  - o l'approche générale relative à l'examen des demandes de dérogation (cf. point 4) ;
  - o la situation européenne (présentation de la réglementation européenne et retour sur les échanges au sein de l'association européenne des autorités compétentes en radioprotection), à inclure pour la prochaine séance ;
  - o l'audition d'organisations représentatives des parties prenantes ou d'administrations, à inclure pour la prochaine séance ;
  - o les modalités concrètes de consultation du public et d'information des utilisateurs et des travailleurs ;
  - o la rédaction du rapport.
- point 4 : le document est amendé en séance. La version jointe présente les modifications de façon apparente ;
- point 5 : la prochaine réunion a été fixée au 23 mai 2014 [hors réunion : cette réunion a été annulée car la composition du HCTISN n'avait pas été renouvelée à cette date].

Par ailleurs, les points suivants ont été abordés dans la discussion :

- les consultations du public relatives aux questions de sûreté nucléaire ou de radioprotection suscitent parfois très peu de réponses. Cela peut être dû aux modalités de consultation (diffusion de l'information, composition du dossier mis à la consultation, délais, ...)

- une séance prochaine pourrait aborder le retour d'expérience en matière de consultation par l'ASN (décisions soumises à consultation) ou le ministère (par exemple, cas des lampes) ;
- au-delà de la consultation du public sur internet, il peut aussi être intéressant de consulter certains experts de façon ciblée, au cas par cas suivant le dossier instruit ;
- il est très difficile de faire respecter les interdictions d'addition intentionnelle de radionucléides dans un marché européen ouvert où les marchandises ne sont pas filtrées aux frontières ;
- parmi les représentants des parties prenantes à auditionner pour les travaux du groupe, on peut penser à une association de consommateurs (UFC Que Choisir) et une association environnementale (par exemple, France Nature Environnement). Par ailleurs, la DGCCRF pourrait être conviée pour présenter les modalités de contrôle des produits sur le marché.

En conclusion, le président du groupe de travail propose que pour la prochaine séance :

- l'ASN convie des représentants d'une association de consommateurs, d'une association environnementale et de la DGCCRF ;
- l'ASN présente ses pratiques en matière de consultation du public ;
- le ministère présente le retour d'expérience de la consultation du public pour la demande de dérogation pour les lampes à décharge ;
- l'ASN présente la réglementation européenne en matière d'addition intentionnelle de radionucléides et restitue les échanges sur la question dans le cadre de l'association européenne des autorités compétentes en radioprotection.

## Participants

REVOL Henri	Collège personnalité qualifiée
BARBEY Pierre	Collège association
BIGOT Bernard	Collège exploitant
BONNEMAINS Jacky	Collège association
POCHITALOFF Pierre	Collège organisation syndicale
SENE Monique	Collège CLI
JAMET Philippe	Collège État / ASN
AUGUSTE Paul	Collège organisation syndicale
CARAMELLE Jean-René	Collège exploitant
DUTZER Michel	ANDRA
HUGUET-MOUSTAINE Agnès	Areva
VALLET Jérémie	MEDDE/DGPR
CHAPALAIN Estelle	MEDDE/DGPR
MICHEL DIT LABOELLE Nicolas	MEDDE/DGPR
DAVID Olivier	MEDDE/DGEC
MOREL Clémence	MEDDE/DGEC
LEGRAND Henri	ASN
RODDE Sylvie	ASN

Projet